

- **Contact :** [contact@virageenergieclimatpdl.org](mailto:contact@virageenergieclimatpdl.org)
- **Notre site :** <http://www.virageenergieclimatpdl.org>

## Table des matières

Plan de relance : quelle place pour l'énergie ? .....	2
La transition écologique reléguée au 2ème plan de la relance .....	3
Lithium, bauxite, cobalt... l'Europe cherche sa voie pour moins dépendre de l'étranger .....	6
Climat : l'ambition européenne revue à la hausse .....	7
Convention citoyenne pour le climat : « Nous jugerons sur les actes, le reste n'est que folklore » .....	9
La Chine surprend en s'engageant à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2060 .....	10
Climat : l'ambition européenne revue à la hausse .....	12
PLF 2021 : le gouvernement annonce 38,1 milliards d'euros de dépenses vertes.....	12

## Plan de relance : quelle place pour l'énergie ?

<https://www.connaissancedesenergies.org/plan-de-relance-quelle-place-pour-lenergie-200904?>

Le Premier ministre Jean Castex a présenté le 3 septembre le plan de relance<sup>(1)</sup> qui a vocation à accélérer la reprise de l'activité à court terme, tout en commençant à « *bâtir la France de 2030* ». La transition « écologique » y occupe une place importante.

### 30 milliards d'euros pour le volet « écologie »

Le plan de relance prévoit 100 milliards d'euros de dépenses sur deux ans (2021-2022)<sup>(2)</sup>. Ces sommes proviendront à 40% de l'Union européenne qui propose aux États membres des fonds « *mobilisables jusqu'en 2026 et remboursables jusqu'en 2058* ».

Ce plan de relance - « *une relance verte* » - a été découpé en 3 grands volets<sup>(3)</sup> dont « l'écologie », à laquelle est consacrée une enveloppe de 30 milliards d'euros<sup>(4)</sup>. Ce volet écologique englobe de nombreuses thématiques : rénovation énergétique, hydrogène « vert », nouvelles mobilités, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, transition agricole, etc.

### Bâtiments : priorité à la rénovation énergétique

En France, les bâtiments (des secteurs résidentiel et tertiaire) comptent pour plus de 40% de la consommation finale d'énergie<sup>(5)</sup> et près d'un quart des émissions nationales de gaz à effet de serre<sup>(6)</sup>. Dans les logements, les deux tiers de la consommation d'énergie sont consacrés au chauffage<sup>(7)</sup>.

La rénovation énergétique est régulièrement présentée comme un chantier prioritaire. Sur cette thématique, le plan de relance<sup>(8)</sup> prévoit entre autres :

- **4 milliards d'euros** d'investissements dans les bâtiments publics de l'État<sup>(9)</sup> (dont 300 millions d'euros délégués aux Régions) ;
- **2 milliards d'euros** d'augmentation du budget prévisionnel de « MaPrimeRénov' », dispositif d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments privés<sup>(10)</sup> ;
- **500 millions d'euros** pour accompagner la « *restructuration lourde* » et la rénovation énergétique de logements sociaux vétustes ;
- **200 millions d'euros** pour aider les TPE/PME à rénover énergétiquement leurs locaux (pour rappel, 99,8% des entreprises françaises sont des TPE ou PME<sup>(11)</sup>).

### Transports : « *verdissement* » du parc de véhicules

En France, les transports constituent le 2<sup>e</sup> principal secteur consommateur d'énergie (32% de la consommation énergétique finale<sup>(12)</sup>) mais de loin le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre (40% des émissions nationales de CO<sub>2</sub>)<sup>(13)</sup>. Précisons que le mode routier compte à lui seul pour plus de 93% de la consommation énergétique de ce secteur.

Le plan de relance prévoit entre autres :

- **4,7 milliards d'euros** de soutien au secteur ferroviaire, avec notamment une modernisation du réseau, un renforcement de la sécurité en gare et en ligne ou encore la réouverture d'« *une à deux lignes* » de trains de nuit ;
- **1,9 milliard d'euros** pour des aides à l'achat de véhicules « propres » (bonus, primes à la conversion et à l'acquisition de véhicules peu émetteurs), dans la continuité du plan de soutien à l'automobile présenté en mai 2020<sup>(14)</sup> ;
- **1,2 milliard d'euros** pour développer « *les mobilités du quotidien* », à savoir les transports collectifs (métros, tramways, bus, RER) ainsi que le vélo (en pérennisant notamment les pistes provisoires créées à la sortie du confinement) ;
- **550 millions d'euros** pour accélérer des travaux d'infrastructures de transport, incluant par exemple le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur les routes nationales et autoroutes<sup>(15)</sup> ou des travaux sur les écluses pour le transport fluvial ;

- **180 millions d’euros** pour « *verdir* » le parc automobile de l’État en remplaçant les véhicules thermiques des flottes par des nouveaux véhicules électrique ou hybrides rechargeables (les voitures de la police nationale et de la gendarmerie ont par exemple plus de 7 ans en moyenne et « *ne sont pas aux normes de la transition écologique* »<sup>(16)</sup>).
- **50 millions d’euros** pour augmenter la « *résilience* » des réseaux de distribution électrique en zone rurale (notamment face aux événements climatiques) en remplaçant le matériel ancien.

## Hydrogène « vert » et nucléaire

Un axe très commenté du plan de relance est l’objectif de « *développer une filière d’hydrogène vert* » en France : **2 milliards d’euros** sont inscrits dans le nouveau plan pour soutenir des projets (toujours pour les années 2021-2022) et mettre en place un mécanisme de soutien (via un complément de rémunération ou des appels d’offres) pour la production d’hydrogène « vert » produit par [électrolyse de l’eau](#).

Au total, le financement de la stratégie hydrogène française doit s’élever à **7,2 milliards d’euros d’ici à 2030** (les crédits du plan de relance doivent être « complétés » par le 4<sup>e</sup> programme d’investissements d’avenir « PIA4 »). Pour rappel, la France avait présenté [un plan hydrogène de 100 millions d’euros en mai 2018](#).

L’hydrogène « vert » désigne, dans le plan de relance, l’hydrogène produit avec de l’électricité d’origine « *renouvelable* » ou « *bas carbone* » (ce qui inclut le nucléaire). Précisons ici que [la production électrique en France métropolitaine était décarbonée à près de 92% en 2019](#)).

Le plan de relance prévoit également une enveloppe de **200 millions d’euros** pour soutenir le secteur nucléaire, afin de « *maintenir les compétences indispensables à la filière et soutenir la compétitivité des entreprises par leur modernisation* », tout en favorisant l’innovation (le projet Nuward<sup>(17)</sup> de [petit réacteur modulaire « SMR »](#) français est cité en exemple). Ce soutien sera également renforcé dans le cadre du 4<sup>e</sup> programme d’investissements d’avenir<sup>(18)</sup> (au total, le soutien à la filière doit s’élever à **470 millions d’euros**).

Le plan de relance mentionne également **3,4 milliards d’euros** d’investissements consacrés à l’innovation dans la « transition écologique »<sup>(19)</sup>.

## La transition écologique reléguée au 2ème plan de la relance

<https://reseauactionclimat.org/transition-ecologique-releguee-au-2eme-plan-relance>

Ce matin, les détails des 100 milliards d’euros du Plan de relance ont été dévoilés par le Premier ministre, qui montre une fois de plus l’ambiguïté de l’engagement du Gouvernement sur la transition écologique.

Pour Meike Fink, Responsable transition climatique juste au Réseau Action Climat : « Ce plan de relance révèle encore une fois l’ambiguïté du Gouvernement en matière de transition écologique : quelques pas en avant, mais plusieurs pas en arrière. Malheureusement, cette politique du “en même temps” ne permettra pas à la France de respecter ses objectifs climatiques. »

L’accélération annoncée de la transition, via les 30 à 40 milliards d’euros supplémentaires fléchés, est limitée par :

- Le bornage à deux ans des aides pour la transition, ce qui ne permettra pas à ces filières d’avenir de s’implanter de manière pérenne.
- La poursuite du financement de technologies ou projets incompatibles avec les principes de la transition écologique : nucléaire, nouvelles infrastructures routières, agriculture de précision, hydrogène non-renouvelable, 5G.
- Le sous-calibrage de certaines lignes budgétaires qui ne permettront pas d’atteindre les objectifs affichés (1 milliard €/an supplémentaire sur la rénovation des logements privés ne permet ni d’augmenter la performance des rénovations ni de diminuer le reste à charge pour les ménages les plus modestes).
- Les aides aux entreprises, sans aucune condition écologique et sociale qui continuent d’alimenter des secteurs incompatibles avec les limites planétaires (notamment la baisse des impôts de production).

La balle est dans le camp des Parlementaires pour augmenter l'ambition et la cohérence du Plan de relance et rendre le budget global de la France pour 2021 plus vert et juste.

**Pour Jean-Baptiste Lebrun, Directeur du CLER – Réseau pour la transition énergétique :**

“Le plan de relance est une opportunité historique d’investir enfin massivement pour la transition écologique et sociale. Les annonces du Gouvernement contiennent quelques pas dans la bonne direction mais cela reste encore insuffisant, sur les montants, la durée et dans les modalités précises de mises en œuvre. Pour le transformer en nouvel élan, il faudra en même temps s’ajuster en faisant des investissements réellement efficaces, et surtout se préparer à accélérer et amplifier les pas suivants. Les énergies renouvelables sont par exemple les grandes absentes de ce plan, alors même que nous sommes très en retard sur nos objectifs et que le Gouvernement consacre plusieurs milliards sur d’autres filières pour lesquelles il n’y a ni stratégie, ni objectifs de développement démocratiquement débattus et décidés.”

**Pour Cécile Marchand, Chargée de campagne climat et acteurs publics aux Amis de la Terre France :**

“En l’état, les potentielles avancées entraînées par les investissements ‘verts’ du plan de relance risquent d’être rapidement annulées par toutes les aides supplémentaires prévues dans les secteurs polluants, sans aucune contrepartie. Hier encore, on apprenait que Bpifrance, qui se voit dotée de 2,5 milliards d’euros dans le plan de relance pour devenir ‘la banque du climat’, s’apprêtait à soutenir Total pour un immense projet gazier dans l’Arctique russe. Un exemple qui traduit le manque de crédibilité flagrant d’un gouvernement toujours adepte du ‘en même temps’.”

**Pour Quentin Parrinello, Responsable de plaidoyer chez Oxfam France :**

“Baisser aveuglement les impôts de production, c’est donner les mêmes marges de manœuvre à une entreprise solidaire et un gros pollueur, sans se poser la question de quelle réindustrialisation nous souhaitons. Pire, selon la DGFIP, les secteurs qui devraient le plus bénéficier de la baisse des impôts de production sont le secteur extractif et la finance, sans aucune garantie qu’ils s’engagent dans une transition écologique. Cette baisse dont le coût pour les finances publiques inquiète jusqu’à la Banque de France risque d’être payé par les plus vulnérables, premières victimes de la crise. Il faut conditionner la relance à des objectifs sociaux, environnementaux, climatiques et fiscaux. Une baisse aveugle des impôts de production renforcera un système économique anachronique. A moyen-terme, il faudra aussi se poser la question de la résilience de notre modèle économique afin de bâtir une entreprise qui partage mieux les richesses, dans le respect des limites planétaires.”

**Pour Arnaud Schwartz, Président de France Nature Environnement :**

“Le plan de relance, bien que contenant des avancées attendues depuis trop longtemps, notamment en faveur du rail, est également porteur d’erreurs majeures : absence d’étude d’impact environnementale, entêtement nucléaire, fuite en avant techno-numérique sans prise en compte du principe sanitaire de précaution et des effets rebond énergétiques et matériels, pour n’en citer que quelques-unes. Par ailleurs, ce plan n’est pas non plus à la hauteur du côté du financement des moyens humains nécessaire à la transition énergétique et écologique de notre économie : nous avons besoin d’ingénierie dans les territoires, mais aussi d’éducateurs, d’inspecteurs, d’enquêteurs et d’une justice spécialisée. Peut-on se payer le luxe d’un autre coronavirus avant d’agir en ce sens ? »

**Pour Clément Sénéchal, Chargé de campagne politiques climatiques à Greenpeace France :**

“Le Gouvernement nous propose un plan de relance à l’envers plutôt qu’un plan de relance vert. Offrir des milliards aux industries polluantes – via des baisses d’impôts ou des aides à la relocalisation – sans la moindre conditionnalité environnementale revient en effet à renflouer un modèle productif incompatible avec les limites planétaires. De même, investir dans de fausses solutions au nom du “verdissage”, comme l’hydrogène non-renouvelable, le nucléaire, l’agriculture de précision, la 5G, l’avion vert, les voitures thermiques neuves ou les SUV électriques, relève de l’anachronisme. Le plan de relance offre pourtant une opportunité historique de redéfinir le contrat politique qui lie les activités économiques et la société. Mais le Gouvernement campe délibérément sur une posture conservatrice inspirée par le MEDEF plutôt que par la science et l’urgence climatique, au risque de reporter à trop tard les changements concrets dont nous avons besoin. La majorité doit impérativement rectifier le tir à l’Assemblée nationale. »

**Pour Manon Castagné, Chargée de plaidoyer souveraineté alimentaire et climat au CCFD-Terre Solidaire :**

« Le Gouvernement va à rebours de l’histoire en finançant tout et son contraire : l’agroécologie, l’agriculture bio, et « en même temps » des pratiques qui viennent accroître la pression sur les terres, nuisent à l’emploi agricole et à la souveraineté alimentaire (biocarburants, soutien à l’agriculture de précision, produits biosourcés). Par ce refus d’orienter clairement ses investissements, ce plan nuit à la nécessaire transition agroécologique. M. Macron a également promis une « relance solidaire ». Pourtant, ce plan, à travers son soutien à Business France et à la très opaque BPIFrance, risque de servir les intérêts à l’export des filières agricoles françaises, au détriment de l’autonomie et de la souveraineté alimentaire des pays tiers.»

**Pour Olivier Schneider, Président de la FUB :**

“Les efforts du Gouvernement sur le vélo quotidien sont notables, avec quadruplement du budget annuel par rapport au plan vélo de 2018. Vu l’engouement exceptionnel des Françaises et des Français, qui considèrent à juste titre le vélo comme un geste barrière, nous espérons que les collectivités locales saisiront la perche tendue, que ce soit en continuant dans leur lancée post-confinement (pérennisation des aménagements « de transition »), ou en s’y mettant grâce au plan de relance. Nous espérons que le Gouvernement incitera celles qui ne l’ont pas encore fait à s’y mettre, notamment en zones moins dense, et confirmera sa promesse d’aider à massifier le stationnement sécurisé, notamment en gare. Enfin, le Gouvernement ne doit pas oublier que les modes de déplacement s’opposent fatalement, et que le plan de relance automobile doit donc prendre en compte la nécessaire baisse du nombre de véhicules motorisés en circulation. La prime de conversion doit donc a minima permettre à un ménage de substituer une automobile contre un, voire plusieurs, vélos (pliant, cargo, électrique, …).”

**Pour Charlotte Mijeon, Chargée des relations extérieures au Réseau “Sortir du nucléaire” :**

“En prévoyant des financements pour le développement de nouveaux réacteurs, le Gouvernement a franchi une ligne rouge. L’argent des contribuables n’a pas vocation à pérenniser une filière dangereuse, polluante et productrice de déchets radioactifs ingérables. Consacrer des sommes aux « petits réacteurs modulaires » revient à jeter de l’argent par les fenêtres, tant cette technologie est hors sujet et hors délai au regard de l’urgence climatique, qui exige de nous focaliser sur les options permettant de réduire dès maintenant les émissions, et en priorité la rénovation des bâtiments et les énergies renouvelables. »

**Pour Bruno Gazeau, Président de la FNAUT :**

“La FNAUT se félicite de l’effort réel pour les transports publics avec une enveloppe conséquente pour les vélos, RER métropolitains, extensions, tramway, bus, métro et intermodalité. Les crédits de régénération du ferroviaire sont conformes aux programmes de Sncf Réseau, confirmés pour les CPER lignes régionales. Des ouvertures réelles sont faites pour le fret et des engagements pris pour les trains de nuit, l’accessibilité en gare et les passages à niveaux. D’autres chantiers sont en cours et suivis avec attention, pour la recapitalisation des entreprises de transport, la réduction de leur endettement et les compensations COVID. Mais cet effort pour important qu’il soit doit encore s’inscrire dans la durée de la décennie pour mettre à niveau les infrastructures actuelles, réaliser celles d’un aménagement réclamé du territoire et trouver son financement dans l’adoption d’une fiscalité plus écologique. »

**Pour Amandine Lebreton, Directrice du plaidoyer de la Fondation Nicolas Hulot :**

« Si les 30 milliards d’euros dédiées à la transition écologique et les soutiens à quelques secteurs d’avenir comme le rail et la rénovation énergétique des bâtiments sont un signal encourageant, la FNH regrette que le Gouvernement ne donne pas toutes les garanties pour accélérer enfin la transition écologique et sociale. Plusieurs conditions auraient permis d’assurer une cohérence politique du plan : sanctuariser 20 milliards d’euros d’investissements publics par an jusqu’en 2030 pour la transition écologique, instaurer des contreparties aux soutiens publics et notamment aux impôts de production, pas un euros pour les projets néfastes pour la biodiversité et le climat, un suivi de la mise en œuvre par le Haut Conseil pour le Climat... Il n’en est rien. Comble de l’incohérence, le Gouvernement présente ce même jour son projet de loi autorisant les dérogations à l’usage des néonicotinoïdes...”

**Pour Vaia Tuuhia, Déléguée générale de l’association 4D :**

“Le gouvernement a manqué l’occasion d’enclencher une vraie politique de développement durable pour la nation en ne structurant pas le plan de relance autour des Objectifs de Développement Durable. Malgré quelques mesures intéressantes concernant la lutte contre l’artificialisation, l’agroécologie, nous passons à côté d’une stratégie et d’une vision à long terme de durabilité pour la France.”

**Pour Pierre Cannet, directeur du Plaidoyer au WWF France :**

« Ce plan de relance donne un coup d’accélérateur à la transition de certains secteurs comme la rénovation des bâtiments et la mobilité durable. Pour marquer le tournant du quinquennat vers l’écologie, le gouvernement doit maintenant l’accompagner de mesures fortes, comme l’éco-conditionnalité des aides aux grandes entreprises ou encore les soutiens aux collectivités locales, dans le budget et la mise en oeuvre des propositions de la convention citoyenne. Pour passer d’une relance à une transformation, il lui faudra aussi traiter des angles morts de ce plan. Après des reculs cet été sur les néonicotinoïdes et la biodiversité, nous appelons le gouvernement à changer de modèle agricole, lutter contre la déforestation importée et renforcer les aires protégées. »

## Lithium, bauxite, cobalt... l’Europe cherche sa voie pour moins dépendre de l’étranger

[https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/09/04/matieres-premieres-l-europe-cherche-sa-voie-pour-moins-dependre-de-l-etranger\\_6050900\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/09/04/matieres-premieres-l-europe-cherche-sa-voie-pour-moins-dependre-de-l-etranger_6050900_3234.html)

Après les batteries, la Commission européenne veut lancer une nouvelle alliance pour dépendre moins d’autres pays en matière de métaux stratégiques.

C’est devenu une sorte de mantra à Bruxelles. La quête d’une autonomie stratégique et la fin de la naïveté qui doit l’accompagner sont désormais au cœur du discours de la Commission européenne. Jeudi 3 septembre, l’exécutif communautaire a annoncé une batterie de mesures qui doivent permettre aux Vingt-Sept d’être moins dépendants du reste du monde, et notamment de la Chine, en matière de métaux stratégiques, ceux-là même sans lesquels aucune transition écologique ou numérique n’est possible.

« *Entre 75 % et 100 % de la plupart des métaux que nous utilisons proviennent de pays non-membres de l’Union européenne [UE], la Chine fournit 98 % de notre approvisionnement en terres rares [utilisées pour certaines technologies numériques et indispensables dans l’énergie éolienne et solaire]* », a prévenu l’un des vice-présidents de l’exécutif européen, Maros Sefcovic, appelant les Européens à « *prendre conscience de la dure réalité* ». Autres statistiques inquiétantes : la Turquie fournit 98 % du borate, produit-clé pour la fabrication des produits ignifuges et d’aimants permanents, que l’UE consomme. [L’Afrique du Sud](#), quant à elle, couvre 71 % des besoins du Vieux Continent en platine.

### **Des activités réputées sales**

Et, à l’avenir, cette dépendance risque de s’accroître considérablement : « *Rien que pour les batteries des voitures électriques et le stockage énergétique, l’Europe aura besoin, par exemple, de dix-huit fois plus de lithium d’ici à 2030 et jusqu’à soixante fois plus d’ici à 2050* », a poursuivi M. Sefcovic, lors d’une conférence de presse à Bruxelles.

Dans ce contexte, la Commission s’apprête à lancer une Alliance européenne des matières premières, qui doit permettre à différents acteurs répartis sur le territoire européen d’allier leurs forces pour développer sur le Vieux Continent une capacité de production et de transformation de ces métaux stratégiques. Elle regroupera des entreprises minières, qui les utilisent, des acteurs qui les recyclent (ou veulent le faire), des ONG, mais aussi des syndicats, les régions qui sont concernées ou encore la Banque européenne d’investissement.

« *Il y a beaucoup de ressources en Europe* », a précisé Thierry Breton, le commissaire au marché intérieur, citant, entre autres, la bauxite, le cobalt ou le [lithium](#). Mais le potentiel européen est loin d'être exploité. « *Des matériaux extraits en Europe, comme le lithium, doivent quitter l'Europe pour être transformés faute de capacités sur le continent* », regrette un haut fonctionnaire. Entre les investissements lourds qui sont nécessaires, les temps de délivrance des permis et une opinion publique souvent hostile à des activités réputées sales, les acteurs potentiels sont souvent découragés d'aller plus loin. Des freins que la Commission aura du mal à lever.

## Deux autres alliances

Pour ce qui est des métaux stratégiques dont le territoire européen est dépourvu, l'exécutif de l'UE veut négocier des partenariats « *forts et équilibrés* » avec les grands pays producteurs, comme le Canada, des pays africains et voisins. En sachant que les Etats-Unis, la Chine et le Japon ont, plus que l'Europe, d'ores et déjà sécurisé des accords avec des pays riches en ressources. Bruxelles parie également sur le développement des capacités de recyclage, qui, à ce jour, restent souvent embryonnaires.

La Commission mise beaucoup sur son dispositif de « *projet d'intérêt européen commun* », nom technocratique pour « alliance », qui permet à Bruxelles de donner corps à une forme de politique industrielle commune, en autorisant les aides d'Etat dans des domaines-clés et d'avenir. Il facilite la coopération des acteurs publics et privés (institutionnels, industriels et financiers) à l'échelle de l'Union, dans des secteurs jugés stratégiques.

L'Alliance européenne pour la batterie, la première à avoir été lancée et à laquelle participent activement la France et l'Allemagne, est la plus avancée. Grâce à elle, assure Thierry Breton, « *80 % de la demande européenne de lithium pour les batteries électriques sera couverte d'ici à 2025* ». Et, au cours des dix-huit derniers mois, l'Europe a investi deux fois plus dans les batteries électriques que la Chine.

La Commission a d'ores et déjà lancé deux autres alliances, dans les plastiques et l'hydrogène, et, au-delà de ses ambitions dans les matières premières annoncées jeudi, travaille à quatre projets, dans les principes actifs pour les médicaments, les industries bas carbone, la microélectronique et [le cloud](#).

## Climat : l'ambition européenne revue à la hausse

[https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/09/16/climat-l-ambition-europeenne-revue-a-la-hausse\\_6052387\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/09/16/climat-l-ambition-europeenne-revue-a-la-hausse_6052387_3244.html)

Devant le Parlement européen, Ursula von der Leyen a préconisé une diminution des gaz à effet de serre d'« au moins 55 % » d'ici à 2030 – contre 40 % précédemment, mais la Commission devra composer avec les Etats réfractaires.

A lire les Tweet d'Ursula von der Leyen depuis quelques jours, n'importe qui aurait eu envie d'en savoir plus sur ce « #SOTEU » dont elle parsème nombre de ses messages et qui orne désormais les masques de certains de ses collaborateurs. « *J – I* », annonçait-elle encore mardi 15 septembre. « *C'est mieux que le lancement d'une série Netflix* », ironise un haut fonctionnaire. La présidente de la Commission européenne n'a pas ménagé sa peine pour prévaloir le discours sur l'état de l'Union [*State of the European Union*, en anglais, d'où cet acronyme] qu'elle prononçait devant le Parlement européen mercredi. Au risque de décevoir.

L'ancienne ministre d'Angela Merkel se veut déterminée dès lors qu'il s'agit de lutter contre le réchauffement climatique et de faire avancer le « Green Deal » [« pacte vert »], qu'elle a lancé en décembre 2019, lui aussi en grande pompe, et dont la mise en œuvre s'est retrouvée percutée par la pandémie de Covid-19. Bien sûr, le plan de relance européen – sur lequel les Vingt-Sept se sont mis d'accord en juillet – reste sa priorité. Mais il est désormais temps, juge-t-elle, d'accélérer le pas pour donner une chance au Vieux Continent d'atteindre l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, qu'il s'est fixé il y a maintenant neuf mois.

Dans ce contexte, Ursula von der Leyen a préconisé, mercredi, une baisse des gaz à effet de serre « *d'au moins 55 %* » par rapport à 1990 et à l'horizon 2030, quand il était jusqu'ici question d'un recul de 40 %. La loi climat présentée au printemps prévoyait de revoir cet objectif à la hausse, et de le porter à un minimum de 50 %. L'exécutif européen a donc décidé d'aller au-delà et de réaffirmer, à cette occasion, sa détermination.

### **Nombreux écueils**

« *Pour respecter l'accord de Paris, il faudrait une réduction des émissions d'au moins 65 % en 2030* », a tweeté le réseau d'ONG CAN Europe, mardi. La veille, plus de 150 groupes mondiaux, dont EDF, Apple ou encore Google, avaient estimé, dans une déclaration conjointe, qu'une baisse de 55 % constituait le « *niveau minimal d'ambition nécessaire pour atteindre la neutralité carbone en 2050* ». Quant au Parlement européen, il aura aussi son mot à dire. La commission environnement vient de préconiser la cible de 60 % pour 2030, et le sujet sera mis au vote à la plénière d'octobre. Même si des résistances existent, notamment chez les conservateurs du PPE, « *cela va se jouer à dix voix* », juge un spécialiste.

Pour parvenir à ce nouvel objectif d'ici à 2030, la Commission compte mettre à contribution tous les secteurs. Et particulièrement les transports et la construction, très en retard en matière de transition écologique. Elle préconise notamment que le système d'échange de droits d'émission de l'Union (le marché carbone ETS) soit élargi aux secteurs maritime et aérien, qui en sont aujourd'hui largement exonérés. Pendant de l'effort demandé à l'industrie européenne, la création d'un « *mécanisme d'ajustement carbone* » aux frontières extérieures de l'UE permettrait de rétablir une plus juste concurrence avec les produits américains ou asiatiques à l'empreinte carbone plus forte que les futurs standards européens.

Afin d'accompagner cet effort, il est prévu que 30 % des 1 800 milliards d'euros de dépenses budgétaires européennes pour la période 2021-2027, plan de relance compris, soient affectés à la lutte contre le réchauffement climatique.

Sur le papier, donc, le « *pacte vert* » d'Ursula von der Leyen semble en bonne voie. Mais, de la théorie à la pratique, les écueils seront nombreux. Il faut déjà que la présidente de la Commission réussisse à convaincre les Vingt-Sept, et ce ne sera pas chose aisée, comme en atteste le refus de la Pologne de s'engager à atteindre la neutralité carbone en 2050.

A l'heure actuelle, vingt et un pays ont exprimé leur soutien à un objectif 2030 d'au moins 50 %, parmi lesquels sept – Espagne, Danemark, Suède, Finlande, Luxembourg, Pays-Bas et Lettonie – militent pour une réduction d'au moins 55 %. La France, elle, s'est prononcée pour 55 % et, si l'Allemagne n'a pas adopté de position officielle, Angela Merkel s'est également exprimée à titre personnel dans les mêmes termes.

En revanche, la République tchèque et plus encore la Pologne, dont l'économie reste très dépendante du charbon, seront parmi les pays les plus réticents et chercheront à monnayer leur soutien. « *Il y a une bonne dynamique au sein de l'Union européenne sur le moins 55 %*. *C'est sans précédent* », se réjouit néanmoins Neil Makaroff, du Réseau action climat.

### **« Ce sera difficile »**

Autre écueil sur la route du « *pacte vert* », la mise en musique législative du plan de la Commission, qui sera soumis à de nombreuses pressions, aussi bien du côté des capitales que des lobbys sectoriels. « *Tout va se jouer d'ici à juin 2021 et ce sera difficile* », reconnaît un haut fonctionnaire.

Mardi, le Parlement européen a été soumis à un test grandeur nature des débats qui l'attendent, alors qu'il était appelé à se prononcer sur le fonds de transition juste, doté de 17,5 milliards d'euros et destiné à aider les économies les plus carbonées à opérer leur transition. Initialement, les Vingt-Sept comme la Commission avaient prévu que les investissements dans les énergies fossiles – et donc dans le gaz – ne seraient pas éligibles à ce fonds. Mais, dans leur grande majorité, les eurodéputés grecs, italiens, roumains, tchèques, bulgares ou encore allemands ne veulent pas entendre parler d'une telle exclusion.

« Il n'y a aujourd'hui pas de majorité au sein du Parlement européen pour exclure tous les investissements en gaz du fonds de transition juste », regrette Pascal Canfin, qui a proposé, dès lors, deux amendements. Le premier stipule que seules les régions européennes très dépendantes du charbon – 15 sur 282 – puissent bénéficier de cette aide et qu'il soit avéré que leur éventuel investissement dans une centrale à gaz permette de réduire leur empreinte carbone. Le second précise que seuls les pays engagés sur la neutralité carbone en 2050 (la Pologne n'en fait pas partie) aient accès au fond de transition juste. Mardi, les eurodéputés l'ont suivi sur ces deux éléments. Un avant-goût du « pacte vert » à l'épreuve du réel.

## Convention citoyenne pour le climat : « Nous jugerons sur les actes, le reste n'est que folklore »

Dans le cadre de la préparation du projet de loi spécifique à leurs mesures, la Convention citoyenne fait face aux critiques tant bien que mal tandis que les ONG dénoncent un rapport de force déséquilibré et des études d'impacts à charge.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/convention-citoyenne-climat-mesures-projet-loi-reunion-36157.php4>

Il fallait s'y attendre. Les mesures proposées par la Convention citoyenne pour le climat dérangeant. Plusieurs réunions thématiques ont été organisées par le ministère de la Transition écologique entre le 11 et le 19 septembre afin que les citoyens présentent leurs mesures aux acteurs économiques concernés, en présence d'experts et d'ONG. Huit thèmes étaient au programme : rénovation écologique ; automobile ; transport routier de marchandises ; trafic aérien ; plastique-emballages-déchets ; publicité ; lutte contre l'artificialisation et agriculture. Pour chaque réunion, deux à trois représentants de la Convention se sont ainsi retrouvés face à une centaine de personnes prêtes à les écouter certes, mais surtout prêtes à donner leur avis sur ces mesures. Un avis bien souvent critique. « *Les réunions ont été intenses, face à ces acteurs économiques, des militants, souvent très au fait de nos mesures. Le rapport de force était déséquilibré* », explique Grégoire Fraty, citoyen de la Convention et vice-président de l'association des 150.

Pour certaines réunions, tout s'est globalement bien passé. Dans le cadre de la rénovation des logements par exemple, les ambitions sont partagées, ce qui facilite le dialogue. Pour l'aérien en revanche, ce fut une autre paire de manche, avec une pression bien plus forte, attisée par la fuite dans la presse des documents préparatoires de la réunion : les études d'impacts des mesures réalisées par l'Administration. Au point que de nombreux acteurs ont demandé le report, accepté, de la réunion afin d'apaiser la situation. « *Notre boulot ce n'est pas de négocier. On estime que nos mesures sont raisonnables. Les discours caricaturaux ont été durs à encaisser mais nous ne sommes pas rentrés dans un débat clivant, militant. On est resté dans le concret, le factuel, les leviers d'incitation, l'accompagnement* », explique M.Fraty.

### Une méthodologie qui interroge

La position complexe dans laquelle se sont retrouvés les citoyens de la Convention n'a pas non plus été du goût des ONG. « *Les acteurs économiques étaient très nombreux, le format choisi n'est pas du tout celui du Grenelle par exemple, alors que ça aurait pu s'y prêter* », estime Anne Bringault, du Réseau Action Climat (RAC). « *Il a fallu que l'on explique que les ONG seraient parties prenantes de la mise en œuvre des mesures pour que nous puissions participer aux réunions. Notre présence n'était pas prévue au départ, remarque Arnaud Schwartz, président de France Nature Environnement (FNE). Dans la précipitation on a oublié certains acteurs. Pour le cas de l'aviation, il y aurait pu avoir l'Ademe, l'Acnusa par exemple* », regrette-t-il.

Ces réunions visaient à recueillir les avis de chaque partie prenante afin d'élaborer le projet de loi qui va concrétiser les mesures législatives proposées par la Convention. Un tiers d'entre elles sont de nature législative. « *Organiser une concertation est une bonne idée. C'est une construction originale pour un projet de loi*, estime Danyel Dubreuil de l'Initiative Rénovons. *Mais ce processus est fragilisé par une méthodologie précipitée : des réunions montées à la hâte, des documents fournis dans des délais très courts, deux minutes d'intervention par personne... Nous ne sommes pas dans un esprit serein* ».

### Une base de dialogue remise en cause

Ce manque de sérénité s'est aussi traduit sur le fond, avec des études d'impacts « *incomplètes et à charge* », selon les ONG. « *Pour l'aérien par exemple, l'étude d'impacts ne met en avant que les inconvénients des mesures, avec un prisme uniquement économique, le coût des mesures et ne prend pas en compte les bénéfices collatéraux liés au développement d'autres modes de transport par exemple* », détaille Sarah Fayolle de Greenpeace. « *C'est de la mauvaise foi* ». Pour la rénovation, « *les études ne sont pas sourcées, on discute sur la base de calculs qui ne sont pas valables car ils ne prennent pas en compte toutes les modifications à venir comme le passage en énergie finale, le nouveau coefficient de conversion, etc.* », regrette Danyel Dubreuil.

« *Ces études d'impacts étaient des premiers éléments pour lancer la discussion*, explique l'entourage du ministère de la Transition écologique. *Elles vont être enrichies* », d'ici la présentation du projet de loi prévue fin octobre.

### **Des arbitrages qui se font attendre**

Et c'est sans compter sur les « petites phrases » et commentaires des différents représentants du Gouvernement qui sèment le doute sur la volonté de mettre en œuvre réellement les mesures de la Convention pour le climat. « *On voit bien qu'il n'y a pas une position unanime au sein du Gouvernement. On verra qui gagnera les arbitrages* », estime Grégoire Fraty. Les citoyens de la Convention ont prévu d'organiser une huitième session dès que le texte de loi aura été présenté en conseil des ministres. « *Nous jugerons sur les actes, le reste n'est que folklore. Nous gardons en tête notre « droit d'alerte » que le Président nous a octroyé afin de pouvoir l'avertir si nous constatons une dérive. Certains d'entre nous ont été tentés de l'activer ces derniers temps* ». Les citoyens rencontreront le Premier ministre Jean Castex la semaine prochaine. Ce sera l'occasion de tâter l'humeur du Gouvernement sur leurs mesures, en attendant le projet de loi et les arbitrages qui vont avec.

## La Chine surprend en s'engageant à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2060

[https://www.lemonde.fr/climat/article/2020/09/24/la-chine-surprend-en-s-engageant-a-atteindre-la-neutralite-carbone-d-ici-a-2060\\_6053402\\_1652612.html](https://www.lemonde.fr/climat/article/2020/09/24/la-chine-surprend-en-s-engageant-a-atteindre-la-neutralite-carbone-d-ici-a-2060_6053402_1652612.html)

Le pays continue pourtant de construire de nombreuses centrales au charbon. Mais l'annonce est aussi le signe des ambitions de Pékin dans le domaine des industries innovantes.

C'est une lueur d'espoir dans un ciel obscurci par les catastrophes climatiques. Pour la première fois, mardi 22 septembre, la Chine s'est fixé un objectif de neutralité carbone, à l'horizon 2060.

L'annonce en a été faite par le président Xi Jinping, [lors de son intervention, par visioconférence, au cours de la 75e session de l'Assemblée générale des Nations unies \(ONU\)](#). Le premier pollueur mondial, responsable d'un quart des émissions de gaz à effet de serre, s'engage également à atteindre un pic de ses rejets de CO<sub>2</sub> avant 2030 – et non plus « autour » de 2030, comme indiqué lors de son précédent plan climat.

L'annonce a surpris. Ne serait-ce que parce que la Chine continue de construire de nombreuses centrales au charbon. « *La Chine envisage actuellement d'augmenter ses capacités de production des centrales au charbon à hauteur de 249,6 gigawatts [GW] ; 97,8 GW sont en construction et 151,8 GW en préparation. Une augmentation de 21 % par rapport à fin 2019 (205,9 GW)* », notaient, en juin, le Global Energy Monitor et le Centre for Research on Energy and Clean Air (CREA) dans une étude intitulée : « [Un nouveau boom du charbon en Chine](#) ». A titre de comparaison, aux Etats-Unis, les centrales au charbon ont une capacité de 246,2 GW et en Inde de 229 GW.

C'est pourquoi l'annonce du président chinois laisse certains spécialistes de la Chine sceptiques. « *Xi Jinping laisse la question climatique aux générations futures. Déjà, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la Chine voulait ramener sa consommation de charbon à 1,2 milliard de tonnes par an. Or en 2018, elle en a consommé 4,84 milliards*

de tonnes. Donc les promesses pour 2060... », résume François Godement, spécialiste de l'Asie à l'Institut Montaigne.

### « Contradictions entre la rhétorique et l'action »

Néanmoins, il est évident que la question climatique préoccupe les dirigeants chinois. Xi Jinping parle fréquemment de « *civilisation écologique* ». Il exerce régulièrement une forte pression sur les dirigeants locaux sur ce thème. Les observateurs sont divisés. Certains n'y voient qu'une simple rhétorique sans effet, d'autres sont au contraire convaincus que la Chine veut également prendre le leadership international sur les questions environnementales, notamment pour favoriser ses industries innovantes.

La Chine produit déjà la plupart des batteries ion-lithium, des panneaux solaires et des éoliennes dans le monde et elle est le pays où la part de marché des véhicules électriques est la plus importante. « *Il y a de vraies contradictions entre la rhétorique et l'action mais le discours de mardi est important. (...) Il peut signaler que le pays se prépare à mettre en place des politiques d'émissions plus strictes même si elles ne sont pas suffisantes pour atteindre l'objectif de 2060* », note James Temple dans un article en ligne de la *MIT Technology Review* du 23 septembre.

Le 14<sup>e</sup> plan quinquennal (2021-2025) qui devrait être partiellement rendu public en octobre constituera une indication importante. Selon Bloomberg, il devrait prévoir de réduire part du charbon dans la consommation d'énergie de 57,5 % cette année à 52 % en 2025.

« *La neutralité carbone est absolument faisable tant du point de vue technique qu'économique*, assure Richard Baron, directeur exécutif de la 2050 Pathways Platform, une ONG qui travaille avec des pays pour les aider à construire leurs stratégies climatiques de long terme. *Mais la Chine va devoir se poser la question de ses projets de centrales à charbon, qui n'auront bientôt plus de viabilité économique. Cela nécessite un gros changement car sa relance économique a beaucoup consisté à investir dans l'industrie lourde et les infrastructures.* »

### Relance de la diplomatie climatique

« *C'est l'annonce la plus importante en termes de politique climatique mondiale depuis au moins cinq ans et elle était impensable il y a quelques années* », juge le climatologue allemand Niklas Höhne, fondateur de l'Institut NewClimate à Cologne. Selon le [Climate Action Tracker](#), un groupe d'experts spécialiste de l'évaluation des politiques climatiques, l'atteinte par Pékin de la neutralité carbone d'ici à 2060 entraînerait une baisse des prévisions de réchauffement de 0,2 °C à 0,3 °C à l'horizon 2100, la plus grande réduction pour un seul pays jamais calculée par ces instituts.

Au-delà de l'effet bénéfique pour le climat, l'annonce surprise de Xi Jinping relance une diplomatie climatique mise à mal par la crise du Covid-19. Plus largement, « *c'est un signal politique extrêmement positif pour relancer un multilatéralisme sur le climat très affaibli ces dernières années* », estime Lucile Dufour, responsable des négociations internationales au Réseau action climat. Elle voit dans cette annonce « *un signal prometteur* » quant à la capacité du binôme Chine-Union européenne (UE) à prendre le leadership en matière climatique, et à remplacer le couple sino-américain qui s'était formé avant l'adoption de l'accord de Paris en 2015.

L'annonce chinoise intervient après un sommet virtuel UE-Chine le 14 septembre, et surtout alors que la Commission européenne a également proposé, mi-septembre, d'accroître les efforts des Vingt-Sept dans la lutte contre le dérèglement climatique : elle préconise une baisse des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport à 1990, quand il était jusqu'ici question d'un recul de 40 %. L'UE – à l'exception de la Pologne – [s'est également fixé pour objectif de devenir neutre sur le plan climatique d'ici à 2050](#).

## Climat : l'ambition européenne revue à la hausse

[https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/09/16/climat-l-ambition-europeenne-revue-a-la-hausse\\_6052387\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/09/16/climat-l-ambition-europeenne-revue-a-la-hausse_6052387_3244.html)

« Les dirigeants de Pékin, de Bruxelles et des capitales du monde en développement nous redonnent confiance avant la COP26 l'année prochaine », se félicite Laurence Tubiana, directrice de la Fondation européenne pour le climat, et ancienne ambassadrice de la France pour les négociations climatiques.

### Manquent désormais à l'appel les Etats-Unis

La 26<sup>e</sup> conférence des Nations unies sur le climat, qui devait se tenir en novembre à Glasgow (Ecosse), mais qui a été repoussée d'un an en raison de la pandémie, est considérée comme un moment crucial pour accroître les efforts des Etats. En effet, leurs engagements pris en 2015 mettent la planète sur une trajectoire de réchauffement de + 3,2 °C d'ici à la fin du siècle, bien plus que le maximum de 2 °C, ou 1,5 °C, prévu par l'accord de Paris.

Cinq ans après l'adoption du traité international, les Etats doivent relever, avant la fin de l'année, leurs objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Or, pour l'instant, seuls treize pays, qui ne représentent que 3,6 % des émissions mondiales, ont déposé leurs nouveaux plans auprès de l'ONU, [selon le décompte du think tank américain World Resources Institute](#). Avec la Chine et l'Europe, ce sont deux des principaux pollueurs de la planète qui pourraient aller plus loin.

Manquent désormais à l'appel les Etats-Unis qui doivent sortir de l'accord de Paris le 4 novembre, au lendemain de l'élection présidentielle. Le scrutin du 3 novembre sera en ce sens crucial : le candidat démocrate, Joe Biden, a promis qu'en cas de victoire, son pays réintégrerait le traité et viserait la neutralité carbone en 2050. Dans ce cas, avec un engagement des trois premiers émetteurs mondiaux, qui représentent 45 % des émissions, « l'objectif de ne pas dépasser 1,5 °C de réchauffement serait clairement à portée », selon Bill Hare, le directeur du centre de recherches Climate Analytics.

Plus largement, la Chine et l'Europe peuvent entraîner d'autres pays. « Cela va obliger certains pays pollueurs, comme l'Australie, l'Indonésie ou le Vietnam, à questionner leur modèle économique basé sur des émissions toujours croissantes s'ils veulent continuer à exporter leurs produits vers l'Europe et la Chine », avertit Richard Baron.

## PLF 2021 : le gouvernement annonce 38,1 milliards d'euros de dépenses vertes

Ce lundi 28 septembre, le ministre de l'économie et des finances Bruno Le Maire et le ministre délégué aux comptes publics, Olivier Dussopt, ont présenté le projet de loi de finances pour 2021.

<https://www.environnement-magazine.fr/politiques/article/2020/09/28/130322/plf-2021-gouvernement-annonce-38-milliards-euros-depenses-vertes>

[Le projet de loi de finances pour 2021](#) (PLF 2021) présenté par le gouvernement ce lundi 28 septembre traduit la mise en œuvre du [plan de relance, présenté le 3 septembre](#). « Le PLF 21 présente pour la première fois une cotation intégrale des dépenses selon leur impact environnemental, c'est la démarche de budgétisation verte ou de « budget vert » », se félicite le gouvernement. L'Etat a identifié six objectifs environnementaux : la lutte contre le changement climatique, l'adaptation au changement climatique et la prévention des risques naturels, la gestion de la ressource en eau, l'économie circulaire, la lutte contre les pollutions et la biodiversité et protection des espaces naturels. Dans ce PLF 2021, « les dépenses répondant à au moins un des six objectifs environnementaux en 2021 atteignent 42,8 milliards d'euros », souligne le gouvernement.

Ces dépenses recouvrent des dépenses vertes à hauteur de 38,1 milliards d'euros. « Cette catégorie de dépenses recouvre notamment celles en faveur du développement des énergies renouvelables (6,9 milliards d'euros), une partie de l'aide publique au développement (1,9 milliard d'euros) ou encore les taxes affectées aux agences de l'eau (2,2 milliards d'euros) », est-il précisé. Parmi les 42,8 milliards d'euros identifiés, il y a également des dépenses « mixtes », qui ont un impact favorable sur un ou plusieurs axes, mais un impact défavorable sur d'autres axes. Elles représentent 4,7 milliards d'euros. « Les dépenses ayant un impact défavorable sur au moins un axe environnemental sans avoir un impact favorable par ailleurs représentent 10,0 milliards d'euros », précise le PLF2021. « Ce périmètre recouvre principalement des dépenses fiscales (7,2 milliards d'euros), en particulier les exonérations ou taux réduits sur les taxes intérieures de consommation (TIC) des produits énergétiques relative aux carburants (5,1 milliards d'euros), ainsi que des dépenses budgétaires, à l'image des dépenses en faveur du transport aérien.

### **Toujours insuffisant pour les associations**

Les associations de défense de l'environnement ont réservé un accueil mitigé à cette présentation. « Dans le cadre du plan de relance et du PLF2021, le gouvernement prévoit de nouvelles aides aux entreprises, notamment une baisse des impôts de production de 20 milliards d'euros sur deux ans. Nous appelons les parlementaires et le gouvernement à éco-conditionner ces aides aux grandes entreprises en reprenant la proposition portée par Barbara Pompili en [PLFR3](#) », souligne le WWF France. Barbara Pompili avait en effet présenté un amendement co-signé par 77 députés de la majorité afin que les grandes entreprises qui reçoivent des aides publiques soient tenues de publier un bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre et de définir une trajectoire de réduction assortie d'un plan d'investissement compatible avec les engagements climats de la France. Le réseau d'associations Réseau action climat (RAC) regrette que ce PLF 2021 ne comporte « rien sur la baisse des subventions aux énergies fossiles », ainsi que des financements encore trop faibles pour la rénovation des logements privés, le développement des mobilités propres, la transformation du monde agricole et des collectivités territoriales.